Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260529-2026086-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 29/05/2026

L'an 2026 et le 29 Mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 22/05/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M RODRIGUEZ Paul, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BRIQUET Virginie, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra, MM : ANDRE Mathieu, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h38), COWET Vincent, GERNO Anthony, GILLES Emmanuel, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : MM : RENIMEL Pascal à MME PIEL Mickaëlle, SARAZIN Claude à M COWET Vincent
Absent(s) : Mme PLUMIER Julie
Secrétaire de Séance : Yvette HOUSSIN

14. 2026 -086 2026-086_(5.6)_ DESIGNATION ELUS AUX COMMISSIONS DE L'OBC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, Oust à Brocéliande Communauté (OBC) a procédé à la création de ses différentes commissions thématiques de travail pour la période 2026-2032.
Il expose que chaque commune membre est invitée à désigner ses représentants communaux pour siéger au sein de ces instances. Selon les règles établies par l'intercommunalité, il convient de désigner 1 titulaire et 1 suppléant par commune pour chacune des commissions.
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la représentation de la commune de Guer au sein des différentes commissions d'OBC pour y porter la voix du territoire et participer aux travaux communautaires ;
Monsieur le Maire invite donc le Conseil Municipal à se prononcer et à procéder à la désignation des élus communaux pour les différentes commissions.

Le Conseil Municipal **DECIDE** :

- De désigner les élus suivants pour représenter la commune de GUER au sein des commissions communautaires d'OBC :

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260529-2026086-DE

1. Commission Aménagement du territoire (Vice-présidence : Vincent COWET)
Délégué Titulaire : Pascal RENIMEL
Délégué Suppléant : Mickaëlle PIEL

2. Commission Finances - Commande publique (Vice-présidence : Fabrice GENOUEL)
Délégué Titulaire : Paul RODRIGUEZ
Délégué Suppléant : Brigitte JOUEN

3. Commission Services aux familles (Vice-présidence : Sylvie HOURMAND)
Déléguée Titulaire : Yvette HOUSSIN
Délégué Suppléant : Noëmie HERVOT

4. Commission Cycle de l'eau GEMAPI (Vice-présidence : Christelle MARCY)
Délégué Titulaire : Cassandre METAYER
Délégué Suppléant : Jean-Claude ORHAN

5. Commission Economie (Vice-présidence : Rozenn GUÉGAN)
Délégué Titulaire : Mickaëlle PIEL
Délégué Suppléant : Pascal RENIMEL

6. Commission Culture Tourisme (Vice-présidence : David NAEL)
Délégué Titulaire : David COLLEAUX
Délégué Suppléant : René CARLETTO

7. Commission Social accès au droit - santé (Vice-présidence : Marion LE POGAM)
Délégué Titulaire : Nicole PIHERY
Délégué Suppléant : Marie-Laure COUPEZ

8. Commission Environnement - PCAET Déchets (Vice-présidence : Muriel HERVE)
Déléguée Titulaire : Christophe POIRIER
Délégué Suppléant : Claude SARAZIN

9. Commission Patrimoine, Voirie, Espaces Verts (Vice-présidence : Thierry GUE)
Délégué Titulaire : Anthony GERNO
Délégué Suppléant : Emmanuel GILLES

10. Commission Intercommunale des Impots Directs (CIID)
2 Délégués Titulaires : Christophe POIRIER et Yvette HOUSSIN

et de charger Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à Madame la Présidente de l'Oust à Brocéliande Communauté ainsi qu'aux services communautaires concernés.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 28 contre : 0 abstention : 0)

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ